

Aequitas

Revue de développement humain, handicap et changement social
Journal of human development, disability, and social change



Pandémie de COVID-19 et ses impacts pour les étudiants en situation de handicap : l'expérience vécue à l'Université Laval

COVID-19 pandemic and its impacts on students with disabilities: the experience at Laval University

Hugues Villeneuve and Brigitte Dagneau

Volume 27, Number 1, June 2021

Pandémie, crise humanitaire, handicap et droits humains
Pandemic, humanitarian crisis, disability and human rights

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1078378ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1078378ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)

ISSN

2563-1268 (print)

2563-1276 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Villeneuve, H. & Dagneau, B. (2021). Pandémie de COVID-19 et ses impacts pour les étudiants en situation de handicap : l'expérience vécue à l'Université Laval. *Aequitas*, 27(1), 193–200. <https://doi.org/10.7202/1078378ar>

Article abstract

The purpose of this article is to present the experience at Laval University regarding the impacts of the COVID-19 pandemic on students with disabilities. More specifically, it reports how the pandemic has led to the emergence of new environmental obstacles that could compromise the exercise of these students' right to equality and access to studies. It discusses the solutions that have been developed and implemented to promote the participation and success of these students. Finally, findings and recommendations resulting from this experience are presented to promote the development of facilitating factors in the university environment and more inclusive practices allowing students with disabilities to pursue their studies in all equity.

Tous droits réservés © Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH), 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pandémie de COVID-19 et ses impacts pour les étudiants en situation de handicap : l'expérience vécue à l'Université Laval*

*COVID-19 pandemic and its impacts on students with disabilities: the experience at Laval University**

HUGUES VILLENEUVE ET BRIGITTE DAGNEAU

Université Laval



Hugues Villeneuve : conseiller spécialisé en situation de handicap, secteur Accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH), Université Laval. Conseiller d'orientation de formation, il s'est toujours intéressé aux questions d'intégration et de maintien au travail et aux études des personnes en situation de handicap. Il possède près de 25 ans d'expérience dans les domaines de l'intervention, de l'orientation et de l'employabilité des personnes en situation de handicap et il a notamment travaillé comme intervenant en santé mentale (1997-2003), conseiller en emploi à La Croisée (2003-2011) et conseiller d'orientation à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ – 2011-2015). Depuis 2015, il travaille comme conseiller spécialisé en situation de handicap à l'Université Laval où son rôle consiste à favoriser l'accessibilité des étudiants en situation de handicap, aux études universitaires et à la vie communautaire. Il est également administrateur au conseil d'administration du Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH).

Brigitte Dagneau : conseillère d'orientation et travaille depuis 2017 au sein du secteur accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) à l'Université Laval. Elle détient un doctorat en sciences géographiques et une maîtrise en sciences de l'orientation — recherche et intervention. Elle siège également au conseil d'administration de l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap.

Résumé

Cet article a pour objectif de présenter l'expérience vécue à l'Université Laval quant aux impacts de la Pandémie de COVID-19 pour les étudiants en situation de handicap. Plus spécifiquement, on y relate comment la pandémie a entraîné l'apparition de nouveaux obstacles environnementaux qui peuvent compromettre l'exercice du droit de ces étudiants à l'égalité et à l'accessibilité aux études. On y aborde les solutions développées et mises en place pour favoriser la participation et la réussite de ces étudiants. Finalement, des constats et des recommandations qui découlent de cette expérience sont présentés afin de favoriser le développement de facteurs facilitants en milieu universitaire et de pratiques plus inclusives pour permettre aux étudiants en situation de handicap de poursuivre leurs études en toute équité.

Mots-clés : COVID-19, étudiants, situation de handicap, Université Laval, accessibilité

* Auteur correspondant. Adresse courriel : hugues.villeneuve@aide.ulaval.ca

Abstract

The purpose of this article is to present the experience at Laval University regarding the impacts of the COVID-19 pandemic on students with disabilities. More specifically, it reports how the pandemic has led to the emergence of new environmental obstacles that could compromise the exercise of these students' right to equality and access to studies. It discusses the solutions that have been developed and implemented to promote the participation and success of these students. Finally, findings and recommendations resulting from this experience are presented to promote the development of facilitating factors in the university environment and more inclusive practices allowing students with disabilities to pursue their studies in all equity.

Keywords : COVID-19, students, disabilities, Laval University, accessibility



La COVID-19 a bouleversé la vie de tous les citoyens, et ce, à travers le monde. Le domaine de l'enseignement supérieur au Québec a également vécu les impacts de cette pandémie. Ainsi, dès le 13 mars 2020, selon les directives émises par la santé publique, la très grande majorité des activités pédagogiques de l'Université Laval a basculé vers l'enseignement à distance.

Bien que nécessaire, cette transition a entraîné de nombreuses conséquences pour l'ensemble des étudiants de l'Université Laval, sollicitant ainsi leurs capacités d'adaptation. Tout d'abord, les étudiants se sont vus isolés de leurs pairs. À la rentrée universitaire de l'automne 2020, la plupart des activités d'intégration pour les nouveaux étudiants ont dû se tenir à distance, limitant la possibilité de créer de nouveaux liens.

Les départements ont choisi différentes plateformes informatiques (Zoom, AdobeConnect, Teams) et différents modes d'enseignement à distance (mode synchrone, asynchrone¹, hy-

bride) auxquels les étudiants ont dû s'adapter. Pour la communication lors des travaux d'équipe, les étudiants ont utilisé la visioconférence ou le clavardage. Les enseignants ont également modifié les formes d'évaluation afin de permettre leur réalisation à distance. Ils ont par exemple ajouté des questions d'examens afin que les étudiants n'aient pas le temps de chercher les réponses dans leurs documents ou ont remplacé des examens à choix de réponse par des examens à développement. Ces derniers font appel aux compétences d'analyse et de réflexion plutôt qu'à la mémorisation.

Pour certains étudiants, le confinement a rendu difficile la réalisation des études, travaux et examens dans un environnement tranquille; le lieu de résidence présente parfois un environnement bruyant. D'autres n'avaient tout simplement pas accès à un réseau internet ou à un équipement informatique de qualités suffisantes. Les étudiants parents ont dû concilier leurs obligations parentales et scolaires, souvent dans un même lieu et en même temps.

Bureau d'accueil et de soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)

Les services offerts par le Bureau d'accueil et de soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) à l'Université Laval visent à mettre en place des mesures pour faciliter l'accessibilité de ces étudiants aux études universitaires et à la vie communautaire. Nous assu-

¹ L'enseignement en mode synchrone s'effectue au même moment pour l'enseignant et pour les étudiants. Il y a donc une interaction en temps réel, en ligne ou par visioconférence. En mode asynchrone, l'échange avec les autres étudiants ou avec les enseignants s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée (forums de discussion ou échanges de courriels par exemple).



NOUVEAUX ÉTUDIANTS INSCRITS AUX SERVICES DE L'ACSESH – 2020-2021

	ÉTÉ 2020	AUTOMNE 2020	HIVER 2021	ANNÉE 2020-2021	
Étudiants réguliers	980	1272	1861	Nouveaux étudiants inscrits au Secteur ACSESH	
Nouveaux étudiants	45	664	298	1022	
Total	1025	1936	2159	Grand total :	3422

Nouveaux étudiants année 2020-2021					
	Cégep	Université Laval, mais ignoraient nos services	Autres universités	Marché du travail	Total
Été 2020	6	25	9	5	45
Automne 2020	317	216	56	75	664
Hiver 2021	83	149	32	34	298
Total :	409	399	99	115	1022

mons la coordination des mesures d'accommodement pour pallier, sans discrimination ni privilège, la limitation fonctionnelle d'un étudiant, leur assurant ainsi un accès juste et équitable aux ressources et aux informations nécessaires pour la réussite de leur projet d'études.

Pour l'année universitaire qui se termine, soit 2020-2021, nous atteignons un total de 3 422 étudiants en situation de handicap inscrits à nos services. Cette année, 1 022 nouveaux étudiants se sont inscrits à nos services, dont 409 en provenance des cégeps², 399 déjà inscrits à l'Université Laval, 99 provenant d'autres universités et 115 de retour aux études.

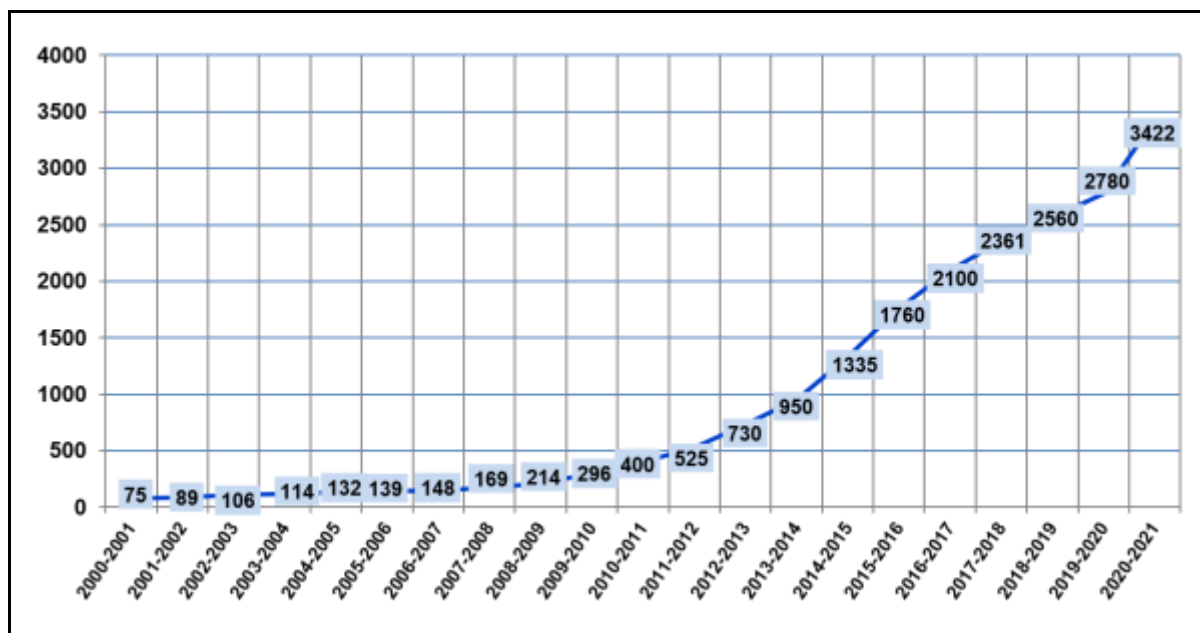
Les deux tableaux à la page suivante présentent les données statistiques 2020-2021 du Bureau ACSESH à l'Université Laval quant à l'augmentation du nombre d'étudiants et leur profil de déficiences et/ou troubles.

Les huit conseillers qui œuvrent auprès de ces étudiants à l'Université Laval se rencontrent sur une base hebdomadaire pour examiner les situations problématiques et dans le but d'harmoniser leurs pratiques. Durant la période de mars à novembre 2020, les conseillers ont recolté plusieurs témoignages de leurs étudiants et ont également discuté avec des membres de la communauté universitaire. Ces échanges ont permis de compiler des informations sur les impacts vécus en contexte de pandémie par les étudiants en situation de handicap.

Pour une minorité, l'enseignement à distance a plutôt représenté un facilitateur dans leur participation et leur réussite scolaire. Les étudiants dont le trouble ou la déficience engendre de la fatigabilité ou un besoin associé à la souplesse d'horaire ont rapporté que les cours asynchrones où ils pouvaient choisir le moment où réaliser leurs apprentissages facilitaient la gestion de leur fatigue. Dans les classes virtuelles synchrones où les enseignants rendaient disponible l'enregistrement de la séance de cours,

² Collège d'enseignement général et professionnel

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP UNIVERSITÉ LAVAL – 2000-2021



PROFIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP UNIVERSITÉ LAVAL – 2020-2021

Déficience auditive	47	1.4%	} 9.7%
Déficience organique	110	3.2%	
Déficience motrice	142	4.2%	
Déficience visuelle	31	0.9%	
Basse vision(26), Aveugle(5)			
Trouble d'apprentissage	331	9.7%	} 90.3%
Trouble déficitaire de l'attention	1731	50.6%	
Trouble du spectre autistique	49	1.4%	
Trouble de santé mentale	272	7.9%	
Trouble du langage et de la parole	24	0.7%	
Traumatisme crânien	61	1.8%	
Déficiences multiples	624	18.2%	
Total : 3422 étudiants inscrits à notre bureau			

cela leur permettait de l'écouter plus tard et de prendre des pauses au besoin. Plusieurs des étudiants dont le trouble entraîne des répercussions sur les relations sociales nous ont rapporté qu'ils ont vu baisser leur niveau d'anxiété en diminuant leur exposition aux activités de groupe.

Ces témoignages sur les effets positifs des changements dans les modalités de dispense des enseignements montrent l'importance de l'interaction entre les facteurs personnels de l'individu et les facteurs environnementaux dans la production des situations de handicap.

Impacts supplémentaires pour les étudiants en situation de handicap

Selon les informations et les témoignages recoltés, de nouveaux obstacles environnementaux se sont ajoutés pour la majorité des étudiants en situation de handicap, et ce, en plus des exigences d'adaptation vécues par l'ensemble des étudiants universitaires.

L'équipe de conseillers spécialisés de l'ACSESH a constaté une augmentation des demandes d'accommodements. Des étudiants déjà inscrits à l'université qui n'avaient jamais eu recours aux services d'accommodement ont soumis une demande en rapportant rencontrer de nouveaux obstacles et plusieurs étudiants qui bénéficiaient déjà de mesures ont requis des accommodements supplémentaires. Dans la dernière année, nous avons constaté une augmentation de 23,09 % des étudiants en situation de handicap, alors que la moyenne de l'augmentation atteignait 9,8 % au cours des trois dernières années.

Tout d'abord, certains étudiants avec des besoins d'accompagnement physique en milieu scolaire ont dû poursuivre leurs études en isolement à la maison et compter sur l'aide de leurs proches pour les soins d'hygiène et de la manipulation du matériel pédagogique.

Des étudiants malentendants se sont retrouvés en situation de handicap pour les cours en ligne où ils arrivaient difficilement à accéder aux contenus audios. Les difficultés de lecture

labiale, la qualité du son et les bruits parasites ont donc représenté des obstacles qui ont nui à l'accès aux contenus de cours. Pour les mêmes raisons, ces étudiants ont également rencontré des difficultés liées à leur participation aux travaux d'équipe à distance.

Un manque de structure temporelle est souvent associé à la pédagogie à distance, principalement pour les cours asynchrones. Le soutien qui provient de la collaboration avec d'autres étudiants est également diminué. Ces facteurs ont entraîné une exacerbation des difficultés dans la gestion du temps et des études chez les étudiants qui présentent des atteintes au niveau des fonctions exécutives.

Les étudiants qui présentent des limitations attentionnelles ont également rapporté moins d'aisance à suivre et intégrer les notions enseignées dans les cours en ligne, ainsi qu'une prise de notes plus désorganisée et incomplète.

Certains documents numériques et plateformes informatiques rendent impossible l'utilisation de logiciels spécialisés. Ces derniers permettent de pallier les impacts d'une limitation fonctionnelle. Par exemple, certains étudiants avec un trouble d'apprentissage n'ont pas pu se servir de leurs logiciels de synthèse vocale et de correction du français sur la plateforme d'examen en ligne.

Le nombre d'heures passées devant l'écran d'ordinateur a considérablement augmenté avec l'enseignement à distance. Des étudiants qui ont des problèmes de migraines chroniques, des difficultés visuelles ou des séquelles de traumatismes crâniens ont rapporté une exacerbation des symptômes de fatigue oculaire, entraînant des obstacles dans les études.

Certains professeurs et départements ont jugé adéquat d'offrir du temps supplémentaire à tous pour les évaluations, sans égard à la question du handicap ou au type d'évaluation. Ils voulaient ainsi répondre aux différentes contraintes vécues par l'ensemble des étudiants, tels qu'un environnement bruyant à la maison,

les difficultés de connexion internet ou les difficultés à utiliser les technologies. Cette pratique, basée sur les principes de la pédagogie inclusive, se voulait bien intentionnée, mais s'est avérée inéquitable pour les étudiants en situation de handicap dans un contexte d'évaluation à distance.

La pédagogie inclusive représente une approche qui vise à diversifier les méthodes d'enseignement, d'apprentissage et les stratégies d'évaluation afin de répondre aux besoins de tous les apprenants, diminuant ainsi les obstacles aux apprentissages ou aux évaluations. Ainsi, le temps supplémentaire pour tous peut représenter une stratégie d'évaluation inclusive lorsque l'examen est en présentiel, à choix de réponse et que l'examen est conçu pour offrir amplement de temps à tous les étudiants pour terminer l'examen. Les étudiants n'ayant pas de besoins particuliers n'auront aucun avantage à prendre le maximum de temps pour répondre aux questions d'exams, alors que les étudiants qui nécessitent plus de temps en raison de l'impact de leur trouble ou déficience en auront suffisamment pour terminer leur examen. Dans ce contexte, le temps ne représente plus un facteur contribuant à la réussite ou à l'échec de l'examen.

Cependant, dans un contexte d'évaluation à distance sans surveillance, cette méthode d'évaluation devient inéquitable. Un étudiant, sans limitation fonctionnelle, pourrait utiliser tout le temps qui lui est octroyé pour chercher les réponses dans ses documents ou pour améliorer la qualité de ses réponses demandant un développement. Les étudiants en situation de handicap se retrouvent donc désavantagés par rapport aux autres étudiants, étant à la fois confrontés aux impacts de leurs limitations fonctionnelles et aux difficultés liées à la pandémie.

Solutions développées à l'Université Laval pour assurer aux étudiants en situation de handicap leur pleine participation et l'accessibilité des études universitaires

Tout d'abord, le Bureau d'accueil et de soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)

a développé une campagne de sensibilisation à l'intention de la communauté universitaire. Le but de cette campagne visait à favoriser des pratiques plus inclusives et à contrer des pratiques qui auraient pu s'avérer discriminatoires pour les étudiants en situation de handicap. Nous avons mis en ligne une foire aux questions à l'intention du personnel enseignant et administratif spécifiquement pour les questions d'accommodements dans les cours à distance : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/faq/>. Le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes a transmis cette information aux facultés et membres du corps enseignant. Il a réitéré l'obligation légale d'offrir des mesures d'accommodements scolaires aux étudiantes et étudiants en situation de handicap, et ce, même en temps de pandémie. L'Université Laval, par le biais du vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, a donc pris position sur la nécessité de respecter les mesures d'accommodement recommandées par le Bureau ACSESH. Les enseignants ont donc appliqué les mesures de temps supplémentaire pour les étudiants en situation de handicap, en plus du temps supplémentaire pour tous.

Le Bureau ACSESH a envoyé un sondage aux étudiants qui ont une déficience auditive afin de mieux connaître leurs besoins dans ce nouveau contexte. Découlant de cette initiative, une entente est intervenue entre l'Université Laval et le ministère de l'Enseignement supérieur afin d'améliorer et d'élargir l'offre de services pour les étudiants malentendants. Ces derniers ont eu accès à des services de transcription et de sous-titrage pour une meilleure accessibilité aux contenus de cours et aux travaux d'équipe. Nous avons également adapté les services d'interprétariat pour les étudiants sourds afin de les offrir à distance.

De plus, le Bureau ACSESH a développé une capsule vidéo en collaboration avec le Bureau de soutien à l'enseignement. À l'intention du personnel enseignant, des trucs pratiques sont présentés afin de favoriser l'accessibilité audiovisuelle lors de la conception des cours en ligne, particulièrement pour les étudiants



aveugles, malentendants ou qui présentent un trouble déficitaire de l'attention :

<https://youtu.be/VEcbjAmgrOE>.

Notre responsable des technologies adaptées a développé une autre capsule vidéo qui traite de la fatigue oculaire et de la photosensibilité. Elle offre aux étudiants des solutions pratiques pour réduire les impacts liés à l'utilisation prolongée de l'ordinateur :

<https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/video/>.

Les services de prise de notes étaient habituellement réservés aux cours où l'enseignement se donne en temps réel. En raison des difficultés rapportées par certains étudiants pour les cours de type asynchrone, nous avons autorisé exceptionnellement les preneurs de notes pour ce type de cours.

Les tutrices ont poursuivi l'accompagnement éducatif à distance avec les étudiants, afin de favoriser l'organisation et la gestion des études. Les demandes pour recevoir ce type de service ont d'ailleurs augmenté depuis le début de la pandémie.

Pour répondre aux besoins d'accompagnement physique des étudiants liés à l'utilisation de l'ordinateur (manipulation informatique et écriture au clavier), nous avons acheté une licence « TeamViewer » afin d'offrir des services à distance.

Finalement, certains étudiants ont bénéficié de services d'accompagnement en présentiel, tout en respectant les consignes sanitaires, afin d'offrir un service adapté à leur condition personnelle.

Constats et recommandations

La pandémie et ses conséquences ont entraîné pour l'ensemble des étudiants des bouleversements qui ont fortement sollicité leurs capacités d'adaptation. Pour la majorité des étudiants en situation de handicap, l'apparition de nouveaux obstacles environnementaux semble avoir entraîné des contraintes supplémentaires.

Ainsi, l'expérience vécue à l'Université Laval nous fait prendre conscience que l'exercice des droits des étudiants en situation de handicap n'est jamais acquis. Des événements imprévus peuvent entraîner l'apparition de nouveaux obstacles susceptibles de se transformer en situation discriminatoire.

Afin d'éviter de telles conséquences, tous les membres de la communauté universitaire doivent rester mobilisés afin d'assurer aux étudiants en situation de handicap l'exercice de leurs droits, sans discrimination ni privilèges. Dans le cas présent, le soutien et l'implication de la Direction de l'Université Laval, par l'entremise de son vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, ont représenté un facilitateur. La collaboration de tous les acteurs impliqués (Bureau ACSESH, personnel enseignant et administratif, ministère de l'Enseignement supérieur et les étudiants) a représenté un facteur important pour trouver des solutions créatives et novatrices dans la réduction des obstacles rencontrés.

Nous devons poursuivre les efforts de sensibilisation et de formation de la communauté universitaire aux besoins et au vécu des étudiants en situation de handicap afin de favoriser cette collaboration. Le Bureau ACSESH offre depuis quelques années une formation sur les défis et les enjeux des étudiants en situation de handicap. Cette formation sera prochainement adaptée afin de la rendre entièrement disponible en ligne, offrant ainsi une meilleure accessibilité à la communauté universitaire.

Une réponse adéquate d'accommodement pour les étudiants en situation de handicap découle toujours de l'analyse individuelle des besoins en fonction des facteurs personnels et environnementaux. Toutefois, le développement d'approches pédagogiques plus inclusives apparaît tout de même primordial et devrait continuer à se développer au sein des universités. En diversifiant les méthodes d'enseignement et d'évaluation afin de répondre aux besoins et aux styles d'apprentissages variés des étudiants, on contribue aussi à éliminer des obstacles pour les étudiants en situation de handicap et à favoriser une meilleure

leure accessibilité aux études. L'Université Laval offre d'ailleurs depuis plusieurs années un programme de perfectionnement aux enseignants qui vise le développement de cette approche :

<https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/l-approche-pedagogique-inclusive>.

On peut établir le même constat pour l'accessibilité des documents utilisés dans le cadre des cours. Par exemple, si l'on avait déjà rendu disponible le sous-titrage des documents audiovisuels, les personnes avec une déficience auditive n'auraient pas rencontré les mêmes difficultés. Néanmoins, nous devons rester vigilants quant à l'application des principes de la pédagogie inclusive. L'expérience vécue à l'Université Laval pendant cette période de pandémie nous apprend que si elle est mal comprise, l'évaluation selon les principes de la pédagogie inclusive peut potentiellement induire des situations inévitables.

Les observations faites à l'Université Laval découlent de la collaboration des conseillers spécialisés en situation de handicap avec la communauté universitaire et proviennent de difficultés rapportées par les étudiants. Nous sommes d'avis que les efforts de la communauté scientifique devraient s'attacher à mieux documenter les facilitateurs et les obstacles en milieu universitaire, notamment en ce qui a trait à l'enseignement à distance. Ce mode d'enseignement, qui a connu un essor important en raison de la pandémie, risque de demeurer une pratique courante dans les universités et de progresser à des niveaux supérieurs par rapport à la période qui a précédé la pandémie. Ainsi, mieux comprendre les obstacles et les facilitateurs rencontrés par les étudiants en situation de handicap permettrait certainement le développement de pratiques d'accommodements et d'approches pédagogiques afin de favoriser une meilleure accessibilité aux études et ultimement, une meilleure participation sociale.

L'expérience vécue au cours des derniers mois fait également ressortir l'importance de demeurer à l'écoute des étudiants et de la commu-

nauté universitaire quant à l'apparition de nouveaux obstacles environnementaux. Ainsi, il pourrait être bénéfique d'instaurer des mécanismes afin de sonder les étudiants, le personnel enseignant et le personnel de soutien impliqué dans la mise en place des mesures d'accommodements quant aux obstacles et aux facilitateurs perçus à l'université. Le Bureau ACSESH a déjà réalisé un sondage auprès des étudiants en situation de handicap à l'Université Laval :

<https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/textes-et-outils/articles-et-liens-sur-internet/sondage-esh/>.

Les résultats ont fait ressortir que les difficultés financières, les méthodes d'enseignement ou d'évaluation inadaptées, ainsi que la crainte de vivre de la discrimination représentaient les principaux obstacles (Fournier, A.-L., Hubert, B., & Careau, L., 2020). Cependant, dans un objectif d'amélioration continue, ces mécanismes devraient être planifiés, instaurés et mis en œuvre de façon fréquente et régulière. De cette façon, les services et les pratiques d'accommodements pourraient être adaptés en fonction de situations imprévues comme une pandémie et en fonction du développement des pratiques pédagogiques, de l'évolution technologique ou de l'évolution de besoins des étudiants qu'ils accompagnent.

Finalement, dans les prochains mois, lors du retour à une « nouvelle vie normale », une attention plus particulière devra être portée aux besoins des étudiants en situation de handicap auxquels le confinement a permis d'éviter certaines situations anxiogènes. Ces personnes nous apparaissent plus à risque de vivre des difficultés et de nouvelles situations de handicap, et nécessiteront certainement plus de soutien pour favoriser le cheminement et la réussite de leurs études.

Référence

FOURNIER, A.-L., HUBERT, B., & CAREAU, L. (2020). Obstacles et facilitateurs perçus par les étudiants en situation de handicap à l'université et l'appréciation des services. *Canadian Journal of Education/Revue Canadienne de l'éducation*, 43(2), 465-497.

